



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journalistes

Question écrite n° 74900

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la nécessité d'assurer une sensibilisation, voire une formation, pour les journalistes qui vont intervenir sur des zones de conflits extérieures dans le cadre de leur activité professionnelle. En effet, plusieurs prises d'otages ou drames qui ont ensanglanté la profession sur plusieurs secteurs de guerre, ces dernières années, qui ont ému leurs collègues et aussi toute l'opinion française, ont prouvé que certains journalistes manquaient quelque peu d'un minimum de préparation quand ils doivent affronter les dangers d'une zone de guerre. L'affaire des deux journalistes de FR3, retenus en otages, en Afghanistan, est une illustration supplémentaire de cette nécessité impérieuse de préparation qui est déjà en place dans plusieurs pays occidentaux. Il conviendrait donc que notre pays puisse se doter d'une préparation réellement efficace dans ce domaine. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens, avec la profession concernée, notamment pour les jeunes et nouveaux journalistes.

Texte de la réponse

Face aux risques encourus par les journalistes dans l'accomplissement de leurs missions, partout dans le monde, le ministère de la défense est conscient de la nécessité de les sensibiliser aux risques inhérents aux zones de conflit. Ainsi, le ministère, et plus particulièrement la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD), organise depuis 1993 des séances de formation exclusivement réservées aux professionnels des médias. Ces sessions, intitulées « stages de sensibilisation aux risques en zone de conflit pour les journalistes », sont organisées par la DICOD, en partenariat avec Reporters sans frontières (RSF), et se déroulent au moins deux fois par an au centre national d'entraînement commando (CNEC) de l'armée de terre, à Collioure et Mont-Louis (Pyrénées-Orientales). L'objectif de cette formation est de confronter les journalistes à l'ensemble des dangers qu'ils peuvent rencontrer dans des zones de conflit, de leur permettre de mieux les identifier et les éviter, mais aussi de découvrir de quelle façon les militaires travaillent sur le terrain pour savoir où se positionner dans la manœuvre et comment évoluer à leurs côtés, sans danger. Ces stages, qui rassemblent plus d'une vingtaine de participants par séance, s'adressent à tous les professionnels des médias (journalistes et techniciens) travaillant dans tout type de rédactions (agences de presse, télévisions, journaux, radios, Internet, blogs, photographes, indépendants...). Ils sont gratuits, les journalistes devant simplement s'acquitter d'une participation aux frais, de l'ordre d'une cinquantaine d'euros. Les formations se déroulent sur une semaine et sont assurées par les militaires du centre national d'entraînement commando (instructeurs commandos), selon un programme dense et complet, défini par le CNEC et la DICOD. Ces formations alternent cours théoriques et applications sur le terrain (topographie, secourisme, effets des armes à feu, mines et engins explosifs, passage de check-points, bivouac, survie sur le terrain, techniques d'optimisation du potentiel, combat rapproché...), en immergeant les journalistes dans un environnement proche de leurs conditions de travail. Les journalistes passent également sur des ateliers en hauteur (câbles, descente en rappel...) pour appréhender leurs limites et mieux les surmonter. En près de vingt ans, ce sont plus de 400 journalistes qui ont été ainsi formés. Le nombre croissant des demandes de participations, tout comme les bilans de fin de stage et les retours d'expérience des journalistes, démontrent l'utilité de cette formation et la pertinence des ateliers qui y

sont développés. Les informations relatives à ce stage sont disponibles sur le site Internet du ministère de la défense (<http://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse/access-journalistes/stages-journalistes>). Enfin, la DICOD et RSF, qui entretiennent des liens étroits, ont notamment corédigé un « guide pratique du journaliste », édité en langue française, anglaise et arabe, véritable compilation de conseils pratiques à destination des journalistes pour être protégés le mieux possible dans les situations dangereuses. Ce guide est disponible auprès de RSF.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74900

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3528

Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9279